

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
SAS au Capital : 20 130 950 Euros
N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
TVA EUR : FR 48 322593203
RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
110 RUE EMILIE GAUTIER, ZAC DE
L'ENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
FR
Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
110 RUE EMILIE GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de facture 1860475 Numéro de marché

N°. de commande: 3332743
N°. de client 40001225
Rep: 12

N° de commande client: DEV0179882-12-2

Article	Libellé	Quantité	Prix	€	Remise	Total	€
N°. de livraison:	3410740 du 05.01.2023						
	DEV0179882-12-2-37306						
BBTT02W2	8715946652832 CART 502XL CYAN JUMELLES Origine Japon	50	12,43			621,50	
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	50	0,01			0,50	

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		0,50	622,00	20,00	124,40	746,40

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS

LCI FR32 3000 2048 6500 0007 2713 723

MERCI DE Client : 40001225
Joindre de Facture : 1860475
Papillon à Montant : 746,40 Eur
Votre Règlement Echeance : 04.02.23

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traités ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (ou le 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement de la redevance cf. <http://www.copierevee.culture.gouv.fr>.